



CHARLES PÉGUY LYCÉE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

102 Rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE

Tél : 04.91.15.76.40

www.charlespeguymarseille.com

E-mail : inscriptions@peguy.org

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2025/2026

LE COUT DE LA SCOLARITÉ AU LYCÉE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Charles Péguy est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat. Une participation financière est demandée aux familles pour couvrir les dépenses liées au caractère propre de l'établissement, les enseignants étant rémunérés par l'Etat.

Les tarifs pratiqués sont agréés par la Préfecture.

A l'inscription, un règlement de 80€ de frais de dossier et de 150€ d'acompte sur les frais de scolarité devront être effectué. L'acompte sera déduit de la facture annuelle.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

	Acompte à l'inscription / réinscription	8 Prélèvements de 125€	Soit un total annuel de 1 150€
Lycée Général, Technologique et Professionnel	150€	De septembre 2025 à avril 2026	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

	Acompte à l'inscription / réinscription	8 Prélèvements de 150€	Soit un total annuel de 1 350€
BTS Services informatiques aux Organisations - SIO	150€		
BTS Support à l'Action Managériale - SAM			
BTS Banque Conseiller Clientèle			
Diplôme de Comptabilité et de Gestion - DCG			
BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client - NDRC			
BTS Tourisme			

En fonction de l'évolution des prix indexés sur l'inflation, l'Etablissement peut être amené à faire évoluer ses tarifs trimestriellement